



VISION DU MÉTIER

Il existe aujourd'hui tout un panel de profils et d'exploitations : agriculture individuelle ou sociétaire, différents degrés de diversification, vente directe, techniques culturales, pluriactivité... Quel que soit le système d'exploitation, pour la Coordination Rurale il s'agit d'agriculteurs exerçant un magnifique et noble métier, celui de nourrir les autres .

Image de l'agriculteur

Depuis quelques années, l'image de l'agriculteur s'est fortement dégradée auprès de la population française, ce qui impacte négativement les **vocations des jeunes** pour ce métier.

Les raisons sont nombreuses : les effets néfastes d'une PAC qui stigmatise et asservit l'agriculture (qui n'a pas entendu que les agriculteurs ne vivent que des aides de l'Europe ?), des médias adeptes des controverses, souvent déconnectés du milieu rural et défendant des idéologies parfois extrêmes (diffusion de la propagande végan), une société très urbanisée, totalement éloignée du monde rural...

Tous ces éléments concourent à une **vision erronée de l'agriculture**. La réalité est pourtant tout autre puisque l'agriculture allie à la fois le **lien avec la nature et la modernité**, en mettant en œuvre les nouvelles technologies, smartphones et objets connectés, mais aussi des **pratiques acquises au fil des ans** par les générations d'agriculteurs. C'est cette réalité qu'il faut pouvoir mettre en avant car elle est le meilleur levier pour convaincre les jeunes et leur entourage que **l'agriculture est bel et bien un métier d'avenir !**

Autonomie

La Coordination Rurale promeut des systèmes d'exploitation autonomes, des agriculteurs **libres et indépendants, rémunérés par la vente de leurs produits à des prix** couvrants toutes leurs charges, incluant notamment les services environnementaux, l'amortissement de leur outil de travail ainsi qu'une rémunération décente de leur travail. Cette autonomie passe par la **liberté d'entreprendre**, le socle de la défense de notre métier.

Dans le système de valeurs de la Coordination Rurale, l'agriculteur est un **acteur responsable** qui fait de sa vocation une profession : cultiver la terre et élever des animaux pour nourrir les hommes. Cette vision encourage la CR à défendre la **pluriactivité et un statut d'agriculteur** qui soit le plus **ouvert et inclusif** possible. Un statut ouvert est notamment le moyen le plus sûr d'éviter la disparition de petites exploitations qui participerait à l'agrandissement des autres et à la désertification des territoires.

Ainsi, l'agriculteur doit rester **maître de son métier et de ses choix**. Il doit pouvoir **œuvrer en pleine conscience et libre de tout conditionnement**. Pour cela les carcans administratifs doivent être levés pour certains, supprimés pour d'autres.

La CR refuse que l'agriculteur soit par obligation englobé dans un mécanisme d'intégration des filières dont les équilibres penchent parfois gravement en sa défaveur et qui le réduisent à l'état de fournisseur de l'agro-industrie.

Collectivement, la défense de ce principe de la liberté d'entreprendre suppose :

- la reconnaissance des **compétences et de la légitimité des agriculteurs à cultiver leur terre dans le respect des règles agronomiques** et à soigner consciencieusement leurs animaux ;
- la **simplification** de la réglementation, qui impose un carcan administratif étouffant, dans un contexte de grande précarité du revenu ;
- la préservation du foncier ;
- le respect du **droit de propriété** ;
- des mesures favorisant la transmission, l'installation et le développement de l'exploitation ;
- le déploiement de nouvelles initiatives qui valorisent le rôle de l'agriculture.

À titre individuel, la formation donne à l'agriculteur les moyens pour renouveler sa liberté, lui donnant les outils pour faire évoluer sa profession et s'adapter aux attentes des consommateurs.

Pour la CR, il est donc indispensable que l'agriculteur puisse **garder précieusement son autonomie, cela n'étant possible que par une voie : s'organiser plutôt que se faire organiser !**